



SALARIÉS DE TECHNIS

UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

JUSQU'À 1 200 € !

En attendant la négociation des nouveaux accords d'intéressement pour les salariés des deux nouvelles sociétés Technis et Hexafret, l'UNSA avait écrit aux directeurs généraux pour demander l'octroi d'une prime de partage de la valeur.



CETTE ANNÉE, LES SALARIÉS DE TECHNIS ET HEXAFRET NE POURRONT PAS PROFITER D'UNE PRIME D'INTÉRESSEMENT PUISQUE DE NOUVEAUX ACCORDS DEVRONT ÊTRE NÉGOCIÉS À LA SUITE DES PROCHAINES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES.

L'ANNÉE DERNIÈRE

L'UNSA-Ferroviaire avait revendiqué et obtenu l'octroi d'une prime de partage de la valeur (PPV) de 600 € pour tous les salariés de Fret SNCF. Cette prime avait été versée en deux fois (juillet et novembre).

ET MAINTENANT ?

Grâce à l'UNSA, les salariés de Technis pourront bénéficier d'une PPV d'un montant maximum de 1 200 € versée en deux temps. L'attribution de cette prime dépendra de l'atteinte d'objectifs spécifiques.



COMPLÉMENT DE LECTURE
Cliquez ici ou scannez le QR Code pour consulter le tract de l'UNSA du 28 février dernier ainsi que notre lettre aux directeurs de Technis et Hexafret.

INDICATEURS	OBJECTIFS	260 € VERSÉ EN AOÛT OU SEPTEMBRE 2025*	940 € VERSÉ EN MARS 2026**	PILIERS DE LA MAISON
Respect engagements tous clients (dont contrat Hexafret / Technis) PHP S-1 (cause Technis)	95 %	70 €	70 €	Client : 140 €
Taux de participation CaV	82 %	-	80 €	RH : 80 €
Locomotive non conforme (HS ou libération non conforme) en sortie d'atelier par an	< ou = 24	40 €	40 €	Prod : 80 €
EBITDA / CA	3,9 %	40 €	40 €	Performance économique : 80 €
Déchets valorisables valorisés (toutes catégories confondues) en tonnes	En cours	40 €	40 €	RSE : 80 €
QAT / AT	3,6	70 €	70 €	Sécurité : 140 €
RÉSULTAT NET	1 M€	-	600 €	BONUS PERFORMANCE ÉCONOMIQUE : 600 €



UNSA-FERROVIAIRE

*Maximum, selon les résultats au 30 juin 2025.

**Maximum, post clôture des comptes, selon les résultats au 31 décembre 2025.